



COMMUNIQUE DE PRESSE

Grenoble, le 17/06/2025

Grenoble Alpes Métropole et le Groupe VYV s'associent pour renforcer la protection des locataires aux revenus modérés

Dans un contexte marqué par des tensions sur le pouvoir d'achat et une forte précarité assurantielle, **Grenoble Alpes Métropole et le Groupe VYV**, annoncent le lancement d'une **Assurance Multi-Risques Habitation (AMRH)**. Accessible aux **locataires à revenus modérés, des parcs privé et social** de la Métropole, cette initiative portée par **VYV Conseil** s'inscrit dans une stratégie métropolitaine d'accompagnement et de protection des populations vulnérables.

Une réponse concrète et solidaire

Fidèle à sa volonté d'être une Métropole solidaire et hospitalière, **Grenoble Alpes Métropole impulse la mise en place d'une assurance habitation solidaire à l'échelle de son territoire**. Suite à une manifestation d'intérêt et en partenariat avec le Groupe VYV, elle devient ainsi la **première Métropole de France à déployer un tel dispositif sur l'ensemble de ses 49 communes**. Alors que plus de 1,7 millions de Français ne disposent pas d'une couverture pour leur résidence principale, cette initiative répond à un enjeu majeur d'accès à l'assurance. Ce dispositif repose sur une démarche solidaire : un modèle économique sans but lucratif et une logique de « marge nulle » avec une redistribution éventuelle des excédents au bénéfice de structures locales à but non lucratif.

Une couverture complète à un tarif juste

Pensée pour les locataires du parc social ou privé, sous conditions de ressources, l'offre comprend des **garanties essentielles** (dégâts des eaux, vol, vandalisme, bris de glace, assistance en cas de sinistre...) pour un **tarif mensuel clair**, basé uniquement sur le nombre de pièces et **sans frais cachés**. Elle prévoit notamment une **franchise contractuelle réduite à 150 €**, pour ne pas freiner la déclaration de sinistres.

« Protéger les habitants, c'est aussi leur garantir un logement sûr, bien assuré. A la Métropole, nous sommes pleinement engagés dans la lutte contre le mal-logement, en construisant des réponses pragmatiques, concrètes, accessibles et durables. Grâce à la tarification juste que propose le Groupe VYV, nous rendons aujourd'hui une protection essentielle accessible à toutes et tous. C'est ainsi que nous bâtissons un territoire solidaire et hospitalier. » **Christophe Ferrari, Président de Grenoble Alpes Métropole.**

Simplicité et accompagnement local

Les souscriptions sont possibles **en ligne, par téléphone via un numéro local non surtaxé, ou en agence** à Grenoble. Deux agences (Harmonie Mutuelle, 5 cours Jean Jaurès et MNT, 19 rue Nicolas Chorian) accueilleront les usagers, avec un accompagnement spécifique pour les personnes peu familières avec les usages numériques.

« Nous sommes fiers et heureux que Grenoble Alpes Métropole avec Paris, Lille, Tourcoing et Créteil rejoignent le cercle des collectivités qui prennent à bras le corps le sujet de la mal-assurance. Cette collaboration incarne pleinement notre mission : démocratiser la protection sociale à travers des solutions innovantes, durables et solidaires. » Benjamin Haddad, vice-président de VYV Conseil et directeur IARD et offres complémentaires du Groupe VYV.

À propos de Grenoble Alpes Métropole :

Grenoble Alpes Métropole mène une politique ambitieuse en matière de logement, portée par son Plan Local de l'Habitat (PLH). Avec un objectif de 2 550 logements construits par an, l'expérimentation de l'encadrement des loyers, un grand programme de rénovation urbaine dans les quartiers prioritaires et le dispositif MurMur pour la rénovation énergétique, la Métropole agit concrètement pour un habitat accessible, durable et de qualité. Engagée sur tous les fronts, elle œuvre pour un logement qui réponde aux défis sociaux, économiques et écologiques de son territoire.

www.grenoblealpesmetropole.fr

À propos du Groupe VYV :

Premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France, le Groupe VYV agit pour rendre la santé accessible à tous. Parce qu'il considère la santé comme un tout, il intervient au travers de ses trois métiers (assurances & retraite, soins & accompagnement, logement) sur la majorité des facteurs qui impactent la santé.

Son réseau d'agences et d'établissements, déployé sur l'ensemble du territoire, lui permet d'être au plus près des besoins des employeurs publics et privés, de protéger 10,6 millions de personnes, en accompagner et soigner 6 millions, et en loger près de 400 000. Fortes de l'action de leurs 10 000 élus locaux et militants dans leurs territoires, et de leurs 48 000 collaborateurs, les mutuelles et entités du Groupe VYV s'engagent à favoriser, dans toutes leurs solutions, la co-construction et le dialogue avec leurs publics, l'accessibilité pour toutes et tous, l'ancrage local et l'éco-responsabilité.

www.groupe-vyv.fr

Contacts presse :

Grenoble Alpes Métropole : Alexandra Couturier - alexandra.couturier@grenoblealpesmetropole.fr – 06 09 60 16 38

Groupe VYV : Audrey Danten – audrey.danten@groupe-vyv.fr – 06 37 74 04 36